



INFOMESNIL



Mensuel - N° 2019 – 12

Mercredi 4 décembre 2019

<http://www.mesnil-saint-loup.fr>

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie au public : Le mardi de 17h00 à 19h00 et le jeudi de 16h00 à 19h00
Téléphone : 03.25.40.42.17 – Mail : mairie-mesnil-saint-loup@wanadoo.fr

Informations de la mairie



La municipalité vous souhaite
de belles et heureuses fêtes de fin d'année.

Secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé le mardi 24 décembre 2019 et le mardi 31 décembre 2019.

Agenda de la mairie

Vendredi 10 janvier 2020 : M. SIMON Michaël, Maire de Mesnil-Saint-Loup et l'ensemble du Conseil Municipal, auront le plaisir de vous retrouver à la cérémonie des vœux à 19h00 à la salle polyvalente de Mesnil-Saint-Loup.

Dimanche 2 février 2020 : Après-midi jeux séniors.

Samedi 7 décembre 2019 - Arbre de Noël

L'ensemble du conseil municipal vous attend nombreux pour l'Arbre de Noël le **Samedi 7 Décembre !!!**

Rendez-vous à **14h00** soit à la salle polyvalente pour regarder le film « Baby Boss », soit à l'Atelier pour regarder le film « Rio ».

Le Père Noël arrivera à 16h00 à la salle polyvalente où il posera avec tous les enfants ;

Les petits qui n'ont pas assisté aux diffusions sont les bienvenus.

Nous partagerons ensuite un goûter !

A bientôt !



Fermeture des déchèteries communautaires

Fermeture annuelle des déchèteries communautaires du mardi 24 décembre 2019 à 12h00 au jeudi 2 janvier 2020 inclus.

Le service reprendra ses fonctions le vendredi 3 janvier 2020 à 14h00.

Fin des tarifs réglementés

Tarif réglementé (définition) :

Les tarifs réglementés, gaz naturel ou électricité, sont fixés par les pouvoirs publics. Ils peuvent varier tous les mois pour le gaz naturel et au moins une fois par an pour l'électricité.

Qui peut proposer ces offres en tarifs réglementés ?

Principalement EDF pour l'électricité et ENGIE (ex GDF SUEZ) pour le gaz naturel, ainsi que les ELD (Entreprises Locales de Distribution) qui assurent la distribution et/ou la fourniture d'électricité ou de gaz sur un territoire déterminé.

Depuis le 20 novembre 2019, Engie a cessé la commercialisation des contrats de gaz à tarif réglementé dont bénéficient encore quatre millions de foyers. Gare au démarchage !

Imposée par Bruxelles, cette extinction du tarif réglementé ne se fait pas du jour au lendemain. Et elle ne concerne que le gaz, pas l'électricité. Si vous êtes déjà détenteur d'un tel contrat, vous avez jusqu'au 30 juin 2023 pour en changer, et passer à une offre aux prix dits "de marché". Un répit qui concerne beaucoup de monde dans l'Hexagone. Plus de 12 ans après l'ouverture du secteur à la concurrence, quelque quatre millions de résidences sont ainsi encore alimentées par du gaz naturel au tarif réglementé. Soit environ 40 % du marché des particuliers.

Recrudescence du démarchage

Des "retardataires", en quelque sorte, que les fournisseurs de gaz vont tous tenter de séduire. "Il faut s'attendre à une recrudescence du démarchage. Tous les opérateurs sont dans les starting-blocks, ils veulent prendre leur part du gâteau".

Cependant, afin de protéger les consommateurs, la loi encadre les pratiques commerciales à venir.

Le texte précise ainsi que votre fournisseur devra recueillir votre consentement écrit avant de transmettre vos coordonnées à des opérateurs alternatifs.

Bien comparer les prix

Avant de souscrire une offre de marché, prenez le temps de la réflexion. Et n'écoutez pas les pseudo-conseils du commercial qui vient sonner à votre porte. Le meilleur réflexe ? Utiliser le comparateur disponible sur le site web du Médiateur national de l'énergie. Un outil fiable et totalement indépendant, sur lequel figurent les offres à jour de tous les fournisseurs. Il suffit d'y préciser sa consommation annuelle de gaz pour obtenir un classement de toutes les offres, de la moins chère à la plus onéreuse.

Faites néanmoins attention aux conditions générales de vente. Dans la plupart des contrats, le prix fixe concerne le gaz, pas l'abonnement.

Vous hésitez à vous lancer ? Rien ne presse, vous avez encore trois ans et demi pour sauter le pas. Mais sachez que, dans tous les cas, vous n'êtes tenu à aucun engagement de durée vis-à-vis de votre fournisseur. Si votre contrat ne vous satisfait pas, vous êtes libre d'en changer aussi souvent que vous le désirez. En revanche, il vous est désormais impossible de revenir au tarif réglementé une fois que vous en êtes sorti. Par ailleurs, changer d'opérateur ne vous causera pas le moindre souci technique. Vous n'aurez jamais à changer de compteur ni à craindre la moindre coupure.

<https://www.energie-mediateur.fr/>

<https://comparateur-offres.energie-info.fr/comparateur-offres-electricite-gaz-naturel/criteria.action?profil=particulier>

Le maire, Michaël SIMON

Subventions aux associations

Les associations qui le souhaitent peuvent faire une demande avant le 15 décembre 2019 via le formulaire disponible sur le site internet de la mairie ou directement au secrétariat de mairie.

N'oubliez pas de joindre tous les documents demandés.

Vérifiez aussi votre contrat d'assurance pour l'utilisation des locaux communaux et transmettez votre nouvelle attestation pour 2020.

Elections municipales de 2020 et listes électorales

Municipale 2020

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Pour Mesnil-Saint-Loup, une partie des 15 conseillers sera à renouveler (environ moitié).

Si vous avez des questions sur le rôle d'un conseiller municipal, n'hésitez pas à nous contacter directement.

Depuis le 1er septembre 2019, il est interdit à un candidat sortant de communiquer par le biais du bulletin communal sur la campagne électorale et sur son éventuelle nouvelle candidature.

Les bulletins municipaux peuvent poursuivre leur parution mais avoir un caractère neutre et informatif

Votre maire, Michaël SIMON

Inscription sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin).

Il est possible pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra également s'inscrire directement par internet sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

Bibliothèque intercommunale 4 bis place du terreau 10190 Mesnil St Loup

Durant le mois de décembre venez exposer dessins et collages sur le thème de l'hiver, Noël, pas de limite d'âge, nous sommes tous des enfants plus ou moins jeunes

Vacances de Noël : Ouverture Bibliothèque

Samedis 28 décembre 2019 et 4 janvier 2020 de 10h00 à 12h00

Choisissez de nouveaux livres et passer un bon moment bien au chaud chez vous avec livres, bandes dessinées, etc. choisis à la MDA ou bien achetés par notre bibliothèque cette année.

Pour permettre aux enfants d'attendre Noël, rendez-vous

Bibliothèque mardi 24 décembre 2019 à 16h00 pour de nouvelles histoires avec Catherine et Sandra

Pour clôturer cet après-midi, un goûter vous attendra.



Pompiers - Téléthon

Samedi 7 décembre 2019, journée TELETHON, nos soldats du feu apporteront leur soutien à cette noble cause en sillonnant les rues du village en début d'après-midi pour récolter votre don.

Merci pour votre soutien.



Les pompiers du CPI de Mesnil-Saint-Loup

LE MONOXYDE DE CARBONE

Gaz invisible, inodore et mortel



En région Grand Est, pendant l'hiver 2018/2019 :

- 120 épisodes d'intoxication par le monoxyde de carbone
- 688 personnes exposées
- 2 personnes décédées *



Nombre d'épisodes d'intoxication par département :
(du 1 octobre 2018 au 30 avril 2019)

QU'EST CE QUE LE MONOXYDE DE CARBONE ?

Le monoxyde de carbone est un gaz

- qui se mélange à l'air ambiant,
- invisible et inodore, donc difficile à détecter,
- qui peut être mortel car très toxique.

Il se forme en cas de mauvaise combustion provenant de :

- chaudières (bois, charbon, gaz, fioul...),
- chauffe-eau et chauffe-bains,
- inserts de cheminées, poêles,
- groupes électrogènes à moteur thermique,
- chauffages mobiles d'appoint,
- cuisinières (bois, charbon, gaz),
- moteurs automobiles dans les garages,
- appareils de type brasero.

QUE FAIRE SI ON SOUPÇONNE UNE INTOXICATION ?

Fatigue inexplicable, vertiges, nausées, vomissements, maux de tête, troubles visuels, perte de connaissance voire coma peuvent être le signe de la présence de monoxyde dans votre logement.

1. **Aérez immédiatement** les locaux en ouvrant portes et fenêtres
2. **Arrêtez si possible les appareils** à combustion
3. **Quittez les locaux**, ne pas réinvestir les lieux
4. **Appelez les secours** : 18 pour les pompiers, 15 pour le SAMU ou 112 pour le numéro d'urgence européen



LES PRINCIPALES RÈGLES POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS

1. **FAITES ENTRETENIR VOTRE CHAUDIÈRE** par un professionnel qualifié tous les ans
2. **FAITES RAMONER CONDUITS ET CHEMINÉES** au moins une fois par an.
3. **AÉREZ ET VENTILEZ VOTRE LOGEMENT 10 min par jour**
4. **NE BOUCHEZ PAS LES AÉRATIONS DE VOTRE LOGEMENT**
5. **N'UTILISEZ PAS LES CHAUFFAGES MOBILES** d'appoint en continu
6. **NE VOUS CHAUFFEZ JAMAIS** avec des panneaux radiants à gaz ou avec le four d'une cuisinière à gaz
7. **ÉVITEZ L'UTILISATION DE CHAUFFE-EAU** non raccordés à l'extérieur
8. **NETTOYEZ RÉGULIÈREMENT** les brûleurs de votre cuisinière à gaz
9. **NE REMETTEZ JAMAIS EN SERVICE** un appareil de chauffage ou une cheminée, délaissé depuis des années ou utilisé épisodiquement, sans le faire vérifier par un professionnel agréé
10. **N'UTILISEZ PAS LES GROUPES ÉLECTROGÈNES** dans les espaces clos

Agence Régionale de Santé de Grand Est || 03 83 39 30 30
www.ars.grand-est.sante.fr || www.stopmonox.com || www.facebook.com/stopmonox || www.prevention-maison.com
Service communal d'hygiène et de santé de votre mairie si vous habitez : Lunéville, Metz, Nancy, Saint-Dié des Vosges, Charleville-Mézières, Châlons-en-Champagne, Épernay, Reims, Troyes, Colmar, Mulhouse, Strasbourg
Centre antipoison Grand Est : Nancy 03 83 22 50 50



* Période 01/10/2018-30/04/2019 - Santé Publique France - Données régionales non consolidées du système de surveillance des intoxications par le monoxyde de carbone, susceptibles d'évoluer dans le prochain bilan.

LE MONOXYDE DE CARBONE / NOVEMBRE 2019/ ARS GRAND EST



Pique & pique

www.pique-et-pique.fr

Fête ses 10 ans

Venez découvrir des nouveautés, manteaux, accessoires pour bébé, décoration, accessoires zéro déchet le :

Samedi 7 et Dimanche 8 Décembre
de 10h à 17h

-20%
sur la mercerie et la laine
du 3 au 14 décembre



Couture
sur mesure

Retouche

Ameublement

Accessoires

Dépôt pressing

Mercerie
Laine



Horaires de la Boutique

Du mardi au vendredi

9h30-12h / 14h-19h

Fermé le mercredi après-midi

Le samedi

9h30-12h / 14h-18h

Clarisse SIMON PASQUIER

03 25 40 46 93

20 rue Gambetta - 10190 ESTISSAC



MARCHÉ DE NOËL DE PRODUCTEURS

Vendredi 20 Décembre 2019
de 16h30 à 20h00



Bar à soupe, crêpes
Vin chaud

Légumes, Farines (*V. Simonnet*)
Oeufs, Terrines (*E. Frabot*)
Lentilles, farines (*Ferme vivante 89.10*)
Pains, pâtisseries (*Nature & Paysans*)
Cidre, jus de pomme, Ratafia (*C. Duminil*)
Safran (*B. Prud'hom*)
Bières artisanales (*Brass. Thibord*)



Au Comptoir du Fromager
Route de Faux Villecerf
10190 MESNIL ST LOUP

LOTO

L'Association « *Souvenirs Souvenirs* »

Organise son loto

Samedi 21 Décembre 2019

Salle des fêtes de Mesnil-St-Loup

Animé par Monique

Lots :

Cave à Vin

- *Aspirateur Philips*

Téléviseur 102 Cm

- *Lot Chocolats de Noël*

Bon d'Achat 150.00 €

- *Lot apéritif*

Centrale Vapeur Calor

- *Cafetière Programmable*

*Bon d'Achat de 150.00 €**

- *Bon d'Achat de 50.00 €**

Lot Chocolats Noël (120.00 €)

- *Micro-Onde / Grille*

Lave-Linge

- *Robot Pâtissier*

Tarif des cartons : 3.50€ le carton, 10 € les 3, 20 € les 8 ..etc ..

Tombola

2,50 € le carton et 6 € les 3

Lot Chocolat Noël

Lot Apéritif

*Bon d'Achat de 150.00 €**

*Bon d'achat non remboursable

Partie Enfants

1.50 € le carton

Tapis Sol Cars + Princesse

Voiture Télécommandée +Bus avec Accessoires

Voiture Electrique

Partie Spéciale : 10.00 € le Carton Double

Bon d'Achat de 400.00 €*

Ouverture des portes 18 H 30 et début des jeux 20 H 00

Renseignements et réservations auprès de Monique

06 15 55 12 36

Restauration et Buvette sur place

« L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération ».

IPNS : Ne pas jeter sur la voie publique

Thé dansant

Organisé par la chorale **SOUVENIRS SOUVENIRS**



Dimanche 22 décembre 2019

14 h 30- 19 h 30

MESNIL-SAINT-LOUP

Salle polyvalente

Réservations : Denise : 03 25 21 56 82

Claudie : 06 66 78 78 56

IPNS : Ne pas jeter sur la voie publique



Concert et conte de Noël

A l'église de Mesnil Saint-Loup
Dimanche 22 décembre à 16h30

Orgues : Marie-Ange Leurent et Eric Lebrun
Chorale paroissiale

Conte de Noël pour les enfants de 3 à 7 ans
Boissons chaudes à la fin du concert
Participation libre

p

Paroisse

Dimanche 8 décembre 2019 : Messe à 10h30 à Faux-Villecerf : Immaculée Conception

Dimanche 15 décembre 2019 : Messe à 10h30 à Pâlis

Dimanche 22 décembre 2019 : Messe à 10h30 à Dierrey-Saint-Pierre

Mardi 24 décembre 2019 : Messe à 19h30 à Mesnil-Saint-Loup : Veillée de Noël - Messe en famille

Mercredi 25 décembre 2019 : Messe à 10h30 à Pâlis : Jour de Noël : Quête pour le Denier de Saint Pierre et à 18h30 à Mesnil-Saint-Loup : Prière du soir et Salut du Saint Sacrement

Dimanche 29 décembre 2019 : Messe à 10h30 à Dierrey-Saint-Julien

Mercredi 1er janvier 2020 : Messe à 10h30 à Mesnil-Saint-Loup

La paroisse

Cellier Saint-Loup

Pour les fêtes de fin d'année, le Cellier-Saint-Loup vous propose une gamme de vins adaptés à vos repas ou cadeaux (composition libre de coffrets).

Le Cellier est ouvert du lundi au samedi, tout le mois de décembre de 10h00 à 19h00 (tarif sur demande).
Merci de prévenir de votre venue au 03.25.73.33.62.

Profitez de nos tarifs réduits jusqu'à la fermeture définitive du Cellier en fin d'année.

Bonnes fêtes à toutes et tous.

Emmanuelle SIMON

CELLIER-SAINT-LOUP, 12 rue des bûchettes 10190 MESNIL-SAINT-LOUP

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

**** Prochain infomesnil : mercredi 1^{er} janvier 2020 ****

**Nous vous souhaitons
à toutes et à tous d'excellentes
fêtes de fin d'année**

